

Eleveurs de Biodiversité

GAEC La Salorge de Vertonne



Landes de Bretagne
Production de sel et viande ovine
Loire-Atlantique

Le descriptif du système


22 UGB
(environ 75 mères)


50 ha


4 UTH


Saliculture


Atelier viande


Circuits courts

Le GAEC La Salorge de Vertonne a été créé en 2005 sur proposition de la commune de refaire vivre des anciens marais salants. Benoît, puis Matthieu, Anne et enfin Damien se sont installés progressivement et portent collectivement les différentes activités: saliculture et productions associées (salicorne, crevettes, animations pédagogiques), élevage ovin, gestion, commercialisation, etc.

Photos © La Salorge de Vertonne



Foncier : 50 ha

- ⇒ Le foncier est constitué de linéaires enherbés entre les bassins de saliculture, et de prairies naturelles correspondant à d'anciens marais salants. Ces surfaces sont uniquement pâturées (pas de fauche), et sont équipées de clôtures fixes.
- ⇒ Location de l'ensemble au département, au Conservatoire du Littoral, à une association naturaliste, et dans une moindre mesure à des propriétaires privés. La gestion fait l'objet d'une réflexion tripartite entre propriétaires, naturalistes et paysans.
- ⇒ Particularités: prairies humides, présence d'eau saumâtre, composition des parcelles en bandes, bassins et digues, présence de ligneux et nombreuses espèces sauvages (oiseaux d'eau, libellules, etc.) se reproduisant sur ces espaces.

Les moyens

Cheptel :

- L'activité d'élevage a démarré en 2012 avec l'achat d'une vingtaine de brebis Landes de Bretagne.
- Aujourd'hui:
 - ✓ environ 75 mères
 - ✓ 100 agneaux à l'année

Bâtiment et matériel:

- ✓ Mise à disposition de 2 hangars de stockage
- ✓ Une bétailière et une voiture
- ✓ Petit matériel pour le sel

Alimentation :

- ✓ Pâturage toute l'année
- ✓ Le cheptel est réparti en plusieurs petits lots sur différents îlots, et tourne durant l'année en fonction des besoins des animaux et de la qualité nutritive de la parcelle, mais aussi d'autres critères (les jeunes animaux, qui ont tendance à chahuter, sont écartés des parcelles dont les fossés présentent le plus grand risque de noyade).

Santé :

- ✓ Prévention plutôt que traitement
- ✓ Sélection au fil des années des animaux les plus aptes à survivre dans cet environnement atypique

Les techniques de production

Cultures :

- ✓ La récolte du sel et l'entretien du marais est réalisée manuellement
- ✓ Pas de cultures destinées à l'élevage, ni aux autres productions (salicorne, crevettes) qui sont intégrées à l'activité salicole.

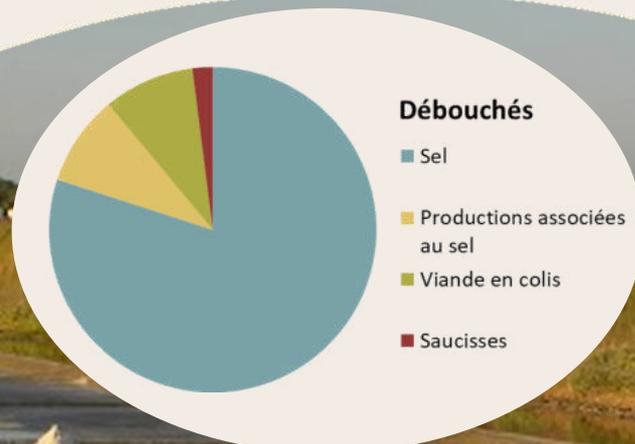
La commercialisation

Débouchés :

Dès l'installation et pour toutes les activités du GAEC, la demande locale est forte et les débouchés faciles à mettre en place dans ce territoire densément peuplé et touristique.

- ✓ Magasin sur place pour le sel et produits associés.
- ✓ La viande est vendue en colis, les dates de vente communiquées à une liste de clients, qui réservent les produits avant l'abattage.
- ✓ Un collège prend des saucisses pour faire un repas plusieurs fois par an: diversification de débouchés et visée pédagogique pour les enfants

Signe Officiel de
Qualité :
Label Nature et
Progrès





Analyse économique

Le compte de résultat

Produits		Total activités	Élevage
Produits	+	160 000	12 000
CA		160 000	12 000
Charges opérationnelles	-	88 000	5 800
Marge brute		72 000	
Charges mécanisation	-	3 000	
Foncier	-	1 500	
Main d'Œuvre	-	28 000	
VA		137 000	
Subventions et indemnités	+	10 000	
Impôt et taxes	-	880	
MSA	-	13 000	
EBE, sans rémunération		100 000	
Dotations aux amortissement	-	4 200	
Résultat exploitation		92 600	
Charge financières	-	15	
Résultat courant		92 600	
Résultat net		92 600	

Gestion économique partie élevage

- ✓ Bénéfice estimé par animal: 120€: 12kg par carcasse, 10€/kg de bénéfice, la viande est vendue 17,50€/kg.
- ✓ Charges estimées par an de 5800€ dont 5200€ en frais d'abattage et 600€ en clôtures. L'activité ne comprend pas de frais d'alimentation, ni de frais vétérinaire, sauf accident exceptionnel.

Stratégie et revenu

- ✓ A la création de l'activité, les associés ont réalisé un provisionnel économique dans le cadre de l'installation aidée (DJA, création du GAEC).
- ✓ Par la suite les changements importants (arrivée de nouveaux membres, nouvelle production, achat de matériel) n'ont plus fait l'objet d'une étude économique, ils sont simplement décidés au regard de la capacité de financement, du besoin et du ressenti collectif. Ce fonctionnement est permis par l'absence de dettes, les faibles charges et la solidité de l'existant (activité principale qui marche bien, équipe soudée).
- ✓ La restauration de l'outil de travail a pris 2 ans, mais les associés ont attendu 7 ans avant de commencer à avoir une rémunération équivalente au SMIC. Actuellement ils sont environ au SMIC horaire + déterminent collectivement des primes annuelles en fonction des résultats et des besoins privés.

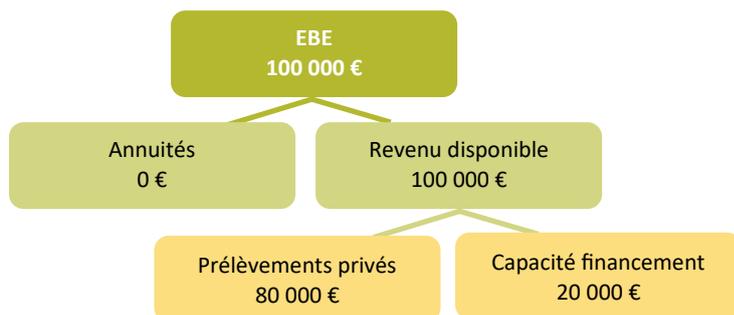
Temps de travail et salariat



Les 4 associés trouvent du sens à réaliser ensemble les chantiers (déplacement du troupeau, récoltes, réparations), plutôt que de rechercher l'optimisation en se répartissant des tâches et des rôles. A l'année, chacun.e a 100 jours de libre (vacances et weekend compris.). Les journées peuvent représenter 5-6 h de travail l'hiver à 16-18h l'été (récolte du sel). De mai à septembre, l'équipe est complétée d'environ 1UTH répartie entre 3 salariés.

- ✓ Le salariat représente l'un des pôles de dépenses les plus importantes de la structure. Il permet d'alléger la charge physique durant la récolte du sel, et de rester en capacité d'assumer les différents aspects de l'activité (commercialisation, animations pédagogiques, élevage, etc.).

Les indicateurs économiques



Parole des éleveurs...

« Le marais salans et l'élevage se sont mis en place en découlant l'un de l'autre, sans investissement important donc sans risques, ce qui permet une certaine fluidité dans les prises de décisions.

Le choix de la race Lande de Bretagne s'est fait sur sa sobriété, sa rusticité, et son archaïsme qui lui permet de bien vivre dans un milieu instable (fossés à sauter, nager...). L'élevage de Landes de Bretagne est bien adapté à un atelier complémentaire dans une structure grâce à sa souplesse d'élevage et capacité à valoriser des milieux variés

sans une astreinte quotidienne lourde. »



Photos © La Salorge de Vertonne